

LES CONFÉDÉRATIONS PAYSANNES ET LES ADEAR DE MIDI-PYRÉNÉES

**LE RÉSEAU RÉGIONAL  
DE PAYSANS ACCOMPAGNATEURS  
VOUS AIDE À DEVENIR PAYSAN**





**POUR VOUS AIDER À DEVENIR PAYSAN**  
**LES CONFÉDÉRATIONS PAYSANNES ET LES ADEAR**

(ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL) DE MIDI-PYRÉNÉES

**VOUS PROPOSENT LEUR RÉSEAU RÉGIONAL DE PAYSANS**  
**ACCOMPAGNATEURS À L'INSTALLATION**

**VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION AGRICOLE EN MIDI PYRÉNÉES**  
**OU VOUS ÊTES RÉCEMMENT INSTALLÉS...**

C'est dans la recherche de points de vue multiples qu'un projet se construit. Nos paysans tuteurs sont là pour vous soutenir, pour une installation mûrement réfléchie et pour une post-installation soutenue.

Les Confédérations Paysannes et les ADEAR ont donc mis en place un réseau régional de paysans accompagnateurs pour l'installation.

Ce réseau a pour objectif d'aider les porteurs de projet, ou les nouveaux installés en agriculture, à réussir leur installation en agriculture paysanne par l'entraide, l'échanges d'informations, l'accompagnement technique et en rompant l'isolement.

Les tuteurs sont des paysans volontaires pour accompagner les porteurs de projet. Ils mettent à la disposition du réseau une ou plusieurs compétences, qui peuvent être techniques, économiques, administratives,... Ils aident également les porteurs de projet à s'insérer dans la vie locale.





### **LES COMPÉTENCES DISPONIBLES AU SEIN DU RÉSEAU**

#### **PRODUCTIONS ANIMALES :**

Apiculture, aviculture, bovins lait, bovins viandes, caprins, élevage équins, ovins viandes, ovins lait, pigeons de chair, palmipèdes, porcins, ...

#### **PRODUCTIONS VÉGÉTALES :**

Ail, arboriculture, céréales, chanvre, fleurs séchées, fruits secs, légumes secs, maraîchage, oléagineux, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales, plantes fourragères, protéagineux, safran, tabac, vignes, ...

ACCUEIL TOURISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

#### **COMPÉTENCES TECHNIQUES :**

Agriculture biologique, agriculture extensive, agriculture paysanne, aménagement de bâtiment, auto-construction, biodynamie, énergies renouvelables, huile, machinisme, méthodes culturales, montage d'une serre, pain, pastoralisme, pédologie, transformations diverses, transformation fromagère, travail du sol, santé animale, séchage, traction animale, ...

#### **COMMERCIALISATION, GESTION, ADMINISTRATION :**

Commercialisation, comptabilité/ gestion, gestion de GAEC, gestion d'une équipe/ travail en groupe, vente directe, ...

Intégration locale et contacts avec les administrations

#### **AUTRES :**

Parcours à l'installation, greffage, huile carburant, signes officiels de qualité, système herbager, ...

## **UNE EXPÉRIENCE DE TUTORAT DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES**

### **A LA RECHERCHE DE FONCIER ...**

Samuel était à la recherche de terres pour son projet d'installation agricole dans le département des Hautes-Pyrénées (projet d'élevage).

Henri a appris que des terres étaient à vendre dans son village. Devant le nombre de candidats potentiels à l'agrandissement, Henri a fait savoir qu'un porteur de projet était intéressé et qu'il demanderait lui-même les terres en cas de problèmes (Henri était prioritaire pour préempter au vu de la petite surface de son exploitation).

Mais Henri n'a pas eu à intervenir car le propriétaire était plutôt favorable à l'installation d'un jeune. Cependant il est intervenu auprès du technicien SAFER local, auquel il a expliqué la situation. Cela a permis de faciliter la vente.

### **RÉFLÉCHIR ET ORGANISER SON PROJET À L'AIDE DE TUTEURS :**

Les exploitations de Henri, Pierre et Pascal (tuteurs du département de Samuel) ont influencé ce dernier dans ses choix de production et d'organisation. Ces expériences l'ont surtout décidé à choisir une agriculture paysanne. Henri lui a ensuite donné de précieux conseils, issu de sa propre expérience, sur le choix et l'implantation des bâtiments (le terrain a été acheté nu : sans bâtiment, ni habitation).

### **DES CONSEILS POUR LES DÉDALES ADMINISTRATIVES :**

Henri a aiguillé Samuel vers les personnes susceptibles de l'accueillir le mieux possible dans les diverses administrations. Il l'a également conseillé sur les différentes démarches à effectuer auprès de la MSA pour la déclaration de ses terres.

### **L'INSERTION DANS SA COMMUNE :**

Samuel s'est présenté une première fois chez le maire de la commune où il comptait s'installer. L'entretien a été difficile.

Henri habitant la même commune (et faisant partie du conseil municipal), l'a accompagné pour un second entretien, qui s'est alors très bien passé : l'accueil du projet a été bon, les problèmes matériels ont été résolus.

Le fait d'avoir un tuteur, bien inséré dans le milieu agricole local, a permis à Samuel de connaître les gens, de se présenter, ... Aujourd'hui, cela lui permet également de faire appel à l'entraide du voisinage (prêt de matériel par exemple) pour son installation.





### **BÉNÉFICIER D'UN RÉSEAU**

**PHILIPPE** veut réaliser un bâtiment d'élevage à moindre coût pour son troupeau d'ovins. Il est donc allé voir Régis, afin d'étudier son bâtiment (plans, matériaux, coûts, conditions de travail, ...). Puis il a été accompagné au fil des semaines par Christian, pour la conduite de son troupeau (parasitisme, alimentation, commercialisation ...).

**MAXIME** a rencontré Régis afin d'approfondir son projet de transformation fromagère. Ils ont notamment vu ensemble la possibilité d'une fromagerie à moins de 15 000 \_ (plans, matériaux, coûts, conditions de travail, ...) et l'élaboration de fromages en lactiques.

**Abdel** vient d'acquérir une parcelle afin de démarrer son projet de maraîchage ; il a rencontré Thierry, paysan du secteur, pour échanger sur les spécificités des terres de coteaux argilo-calcaires et sur le tissu social local. Puis Vincent, maraîcher, s'est rendu chez Abdel pour l'accompagner dans ses choix techniques.

**OLGA** reçoit l'aide de Bernard pour des conseils en machinisme et en céréales.

### COMMENT BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT ?

Il suffit de prendre contact avec l'ADEAR ou la Confédération Paysanne de votre département ou du département où se situe votre projet (voir contacts au verso).

L'ADEAR et la Confédération Paysanne, qui coordonnent l'ensemble de ce réseau, vous indiqueront des paysans tuteurs qui essaieront de répondre à vos attentes.

Le tuteur qui vous aura rencontré, vous indiquera d'autres membres du réseau à contacter.

La signature d'une convention permet aux porteurs de projet de bénéficier gratuitement de ce réseau de compétences et aux tuteurs d'être indemnisés pour le temps passé.

Au-delà de ce réseau, l'ADEAR ou les Confédérations Paysannes, si vous le souhaitez, vous accompagneront dans votre installation (renseignements sur les différentes aides, les statuts, É mais aussi aide à la recherche de foncier et à l'installation progressive).

**N'hésitez donc pas à nous contacter**

### INSTALLER AUTREMENT EN AGRICULTURE PAYSANNE

L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle participe avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

La Confédération Paysanne est un syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.

QU'EST CE QUE L'ADEAR ?

L'ADEAR a pour objet le développement de l'emploi agricole et rural.

Elle soutient toute initiative ou création d'activités qui s'inscrit dans une démarche d'agriculture paysanne durable :

• créatrice d'emploi.

• autonome et solidaire.

• fondée sur des pratiques agricoles saines et respectueuses de l'environnement.

• inscrite dans un territoire et tenant compte des réalités locales.

Si vous êtes intéressés pour bénéficier de ce réseau de compétences, prenez contact avec les ADEAR ou Confédérations Paysannes :

CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'AIGÈRE  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
32 avenue du Général de Gaulle  
09000 Foix  
Tel/Fax : 05 61 02 14 31  
cpariege@wanadoo.fr

ADEAR DE L'AVEYRON  
CMTM de Olems  
12510 Olems  
Tel : 05 65 67 44 98  
Fax : 05 65 67 44 75  
confaveyron@wanadoo.fr

ADEAR DU LOT  
12, rue Fernand Pezet  
46000 Figeac  
Tel : 05 65 50 00 34  
Fax : 05 65 11 96 40  
adearlot@wanadoo.fr

ADEAR DES HAUTES-PYRÉNÉES  
21, rue des thermes  
65200 Bagnères  
Tel: 05 62 95 30 29  
Fax: 05 62 95 40 90  
adear.65@wanadoo.fr

CONFÉDÉRATION PAYSANNE  
DE LA HAUTE-GARONNE  
MAISON DE L'AGRICULTURE  
61, allée de Brienne, BP 7044  
31069 Toulouse  
Tel : 05 61 10 43 73  
Fax: 05 61 23 61 81  
confpaysanne31@wanadoo.fr

ADEAR DU GERS  
1, rue Charras  
32000 Auch  
Tel/Fax: 05 62 05 30 86  
CFDE.PAYSANNE@wanadoo.fr

ADEAR DU TARN  
Maison des associations, Place du 1er mai  
81100 Castres  
Tel : 05 63 51 03 70  
Fax: 05 63 51 85 03  
adear.tarn@free.fr

ADEAR DU TARN ET GARONNE  
9, rue du Fort 82000 Montauban  
Tel : 05 63 20 61 88  
Fax: 05 63 93 57 46  
adear-82@wanadoo.fr

CONFÉDÉRATION PAYSANNE  
ET ARDEAR MIDI-PYRÉNÉES  
9, rue du Fort 82 000 Montauban  
Tel/Fax: 05 63 20 40 49  
cp.midipyrenees@wanadoo.fr  
ardear.mp@wanadoo.fr



**ADEAR**

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL

CONFÉDÉRATION PAYSANNE ET ARDEAR MIDI-PYRÉNÉES  
9, rue du Fort 82 000 Montauban  
Tel/Fax: 05 63 20 40 49  
cp.midipyrenees@wanadoo.fr  
ardear.mp@wanadoo.fr

FINANCÉ PAR L'État FINANCÉ PAR L'État